



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC STRASBOURG KLEBER 26 PLACE KLEBER 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 15 000 €.

M AMBS ANTOINE, représentant de la société SASU A2E S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 14 RUE DES MESSIEURS 67240 KALTENHOUSE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M AMBS ANTOINE

Nombre d'actions : 1 500

Somme versée : 15 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Marie BETSCHEN
Chargée d'affaires professionnels

JST141

lu et approuvé

BETSCHEN Marie
Chargée d'affaires professionnels

CIC Est
STRASBOURG KLEBER
26 place Kléber
67000 STRASBOURG